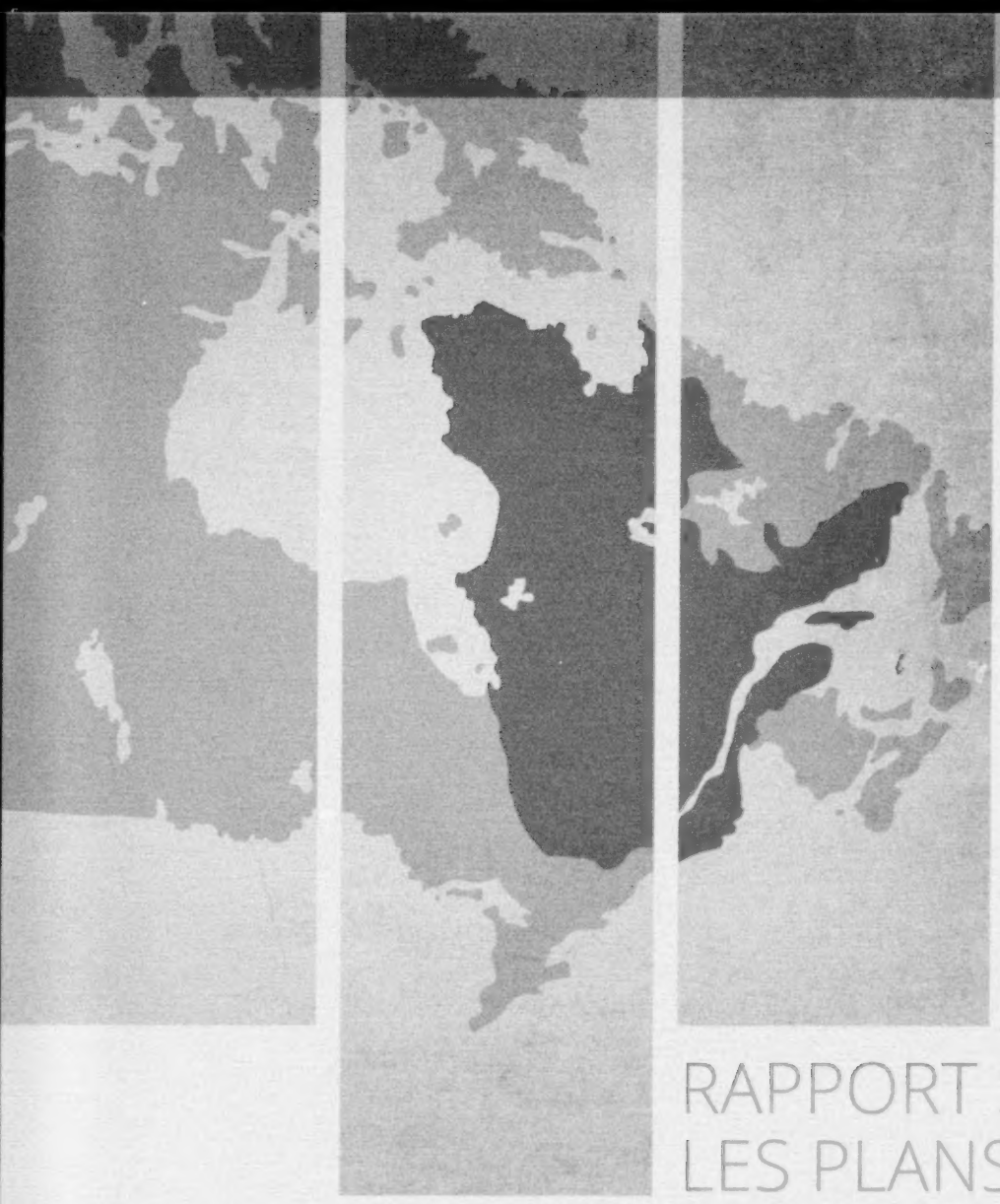

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS

Développement économique du Canada pour les régions du Québec

2015-16

Denis Lebel
Ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales, et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Développement économique Canada pour les régions du Québec
Canada Economic Development for Quebec Regions
Canada

PUBLIÉ PAR

Développement économique Canada pour les régions du Québec
Montréal (Québec) H3B 2T9
www.dec-ced.gc.ca

CATALOGUE : lu90-1/6-2015F-PDF

ISSN : 1494-3875

Mars 2015

Table des matières

Message du ministre 1

SECTION I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation 3

1.1 Profil de l'organisation 3

1.2 Contexte organisationnel 4

1.2.1 Raison d'être et responsabilités 4

1.2.2 Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes 6

1.2.3 Priorités organisationnelles 7

1.2.4 Analyse des risques 11

1.3 Dépenses prévues 12

1.4 Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 15

1.5 Tendances relatives aux dépenses de DEC 16

1.6 Budget des dépenses par crédits votés 17

SECTION II : Analyse des programmes par résultat stratégique 19

2.1 Résultat stratégique : Les régions du Québec ont une économie en croissance 20

2.2 Programme 1.1 – *Développement des entreprises* 21

2.2.1 Sous-programme 1.1.1 – *Soutien à l'entrepreneuriat* 24

2.2.2 Sous-programme 1.1.2 – *Performance des entreprises* 26

2.3 Programme 1.2 – Développement économique des régions 29

2.3.1 Sous-programme 1.2.1 – *Mobilisation des régions* 32

2.3.2 Sous-programme 1.2.2 – *Investissement dans les régions* 34

2.4 Programme 1.3 – *Renforcement de l'économie des collectivités* 36

2.4.1 Sous-programme 1.3.1 – *Programme de développement des collectivités (PDC)* 40

2.4.2 Sous-programme 1.3.2 – *Modernisation des infrastructures* 42

2.4.3 Sous-programme 1.3.3 – *Soutien ponctuel ou ciblé* 44

2.5 Programme 1.4 – *Services internes* 47

SECTION III : Renseignements supplémentaires 49

3.1 État des résultats prospectif 49

3.2 Tableaux de renseignements supplémentaires 50

3.4 Dépenses fiscales et évaluations 50

SECTION IV : Coordonnées de l'organisation 51

Annexe : Définitions 53

Notes de fin de document 57

Message du ministre

Je suis heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec* (DEC). Ce document illustre les axes d'intervention prioritaires par lesquels DEC appuiera la compétitivité des entreprises et la croissance de l'économie des régions du Québec au cours des prochaines années.

Alors que l'économie mondiale reste fragile, le Canada affiche une bonne performance. Quant aux PME et aux régions du Québec, elles doivent faire face à d'importants défis pour rester compétitives, se démarquer et prospérer. C'est pourquoi le gouvernement du Canada place l'économie, la croissance et l'emploi au premier rang de ses priorités. La mission de DEC s'inscrit au cœur même de cet engagement national.

Nous poursuivrons la promotion du développement économique des collectivités et des régions par exemple en mettant en valeur leurs atouts économiques ou encore, en accordant un appui aux collectivités qui sont aux prises avec des enjeux de développement économique : l'aide à la relance économique de Lac-Mégantic et à la diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile sont des témoignages des efforts à long terme que DEC maintiendra sur le terrain.

Enfin, nous poursuivrons nos efforts de modernisation en contribuant activement à des initiatives gouvernementales visant à bâtir la fonction publique de demain, et en offrant, d'une manière toujours plus performante, des programmes et des services répondant aux besoins des PME et des régions.

Je vous encourage à parcourir ce rapport décrivant les priorités de DEC ainsi que les résultats attendus en 2015-2016 en vue de contribuer au dynamisme économique des entreprises et des régions du Québec.

Denis Lebel

Ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

SECTION I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

1.1 Profil de l'organisation

Ministre : L'honorable Denis Lebel

Premier dirigeant : Mme Marie Lemay

Portefeuille ministériel :
Développement économique du Canada pour les régions du Québec

Instruments habilitants :
Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec[1]

Année de création : 2005

[1] Se référer au site Web de Justice Canada : http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-1.3/index.html.

1.2 Contexte organisationnel

1.2.1 Raison d'être et responsabilités

Mission

Selon sa loi constituante[2], entrée en vigueur le 5 octobre 2005, DEC a pour mission de « promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs ».

Résultat stratégique

Les régions du Québec ont une économie en croissance.

Vision

Les régions et les entreprises du Québec participent à l'économie de demain à la hauteur de leur potentiel et ce, en misant sur leurs atouts respectifs.

Dans le cadre de sa mission, DEC favorise le démarrage et la performance des entreprises. Il les aide à devenir plus concurrentielles, productives, innovatrices et actives sur les marchés au Canada et à l'étranger. Il appuie les efforts de mobilisation du milieu au sein des différentes régions du Québec et l'attraction des investissements destinés à accroître la prospérité de l'économie québécoise et canadienne.

DEC contribue ainsi au dynamisme économique de l'ensemble des régions du Québec en accordant une attention particulière aux collectivités à faible croissance économique, et ce, conformément à sa loi constituante. À cet égard, DEC dispose d'un indice de développement économique[3] qui lui permet, entre autres, de déterminer le niveau de développement économique des 104 collectivités[4] du Québec afin de répondre adéquatement aux besoins.

DEC agit auprès des entreprises, principalement des petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que des organismes à but non lucratif (OBNL) par l'intermédiaire de ses bureaux d'affaires[5]. C'est en offrant, entre autres, un appui financier pour la réalisation de projets que DEC parvient à les soutenir dans leurs démarches de développement.

---

2 Pour consulter le texte de la *Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec* : http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-1.3/index.html.

3 L'indice de développement économique de DEC est composé de plusieurs variables, par exemple le taux d'activité, le taux d'entrepreneuriat, le taux d'établissements exportateurs, la valeur des permis de bâtir, la diversification de la structure industrielle, la productivité et plus encore.

4 Par « collectivités », DEC entend les 104 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) du Québec.

5 Pour consulter la liste des bureaux d'affaires de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/contact/bureaux/index.html.

L'approche de DEC s'inspire des meilleures pratiques recensées en matière de développement économique régional[6]. Elle est :

- **cohérente** avec les priorités gouvernementales et les stratégies nationales en lien avec sa mission et les résultats escomptés;
- **adaptée** aux enjeux et aux défis économiques des entreprises et des différentes régions du Québec en misant sur leurs atouts et leur potentiel et,
- **collaborative** avec les acteurs économiques tels que les partenaires du milieu, les autres ministères et organismes fédéraux, le gouvernement du Québec et les organismes municipaux.

Programmes et initiatives de subventions et de contributions de DEC, 2015-2016[7]

Programme principal : *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ)
- Initiatives ponctuelles ou ciblées
  - *Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*
  - *Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*
  - *Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec (TBE)*
  - *Initiative de développement économique — Dualité linguistique (IDE)*

Programme national mis en œuvre au Québec par DEC :
- *Programme de développement des collectivités* (PDC)

Partenaire d'exécution d'Infrastructure Canada pour livrer au Québec[8] :
- *Fonds Chantiers Canada-Québec* (FCC)

[6] Se référer au site Web de DEC: http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/strategiques/2012/261/index.html.

[7] DEC contribue à la conception, à l'administration ou à la mise en œuvre au Québec de programmes nationaux et d'initiatives ponctuelles de subventions et de contributions (S&C). Pour plus de détails sur la description de ces programmes et initiatives, se référer au site Web de DEC: http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/pdeq/index.html et aux tableaux supplémentaires sur les paiements de transfert.

[8] Pour plus de détails sur ce programme, se référer au site Web de d'Infrastructure Canada : http://www.infrastructure.gc.ca/.

1.2.2 Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes

Le présent rapport est construit selon *l'architecture d'alignement des programmes* (AAP) de DEC en vigueur depuis le 1er avril 2012. Ainsi, la liste qui suit présente le cadre complet des quatre programmes et des sept sous-programmes[9] de DEC, des liens qui les unissent et du résultat stratégique auquel ils contribuent.

1. **Résultat stratégique :** Les régions du Québec ont une économie en croissance

1.1 Programme : « Développement des entreprises »
- **1.1.1 Sous-Programme :** *Soutien à l'entrepreneuriat*
- **1.1.2 Sous-Programme :** *Performance des entreprises*

1.2 Programme : « Développement économique des régions »
- **1.2.1 Sous-Programme :** *Mobilisation des régions*
- **1.2.2 Sous-Programme :** *Investissement dans les régions*

1.3 Programme : « Renforcement de l'économie des collectivités »
- **1.3.1 Sous-Programme :** *Programme de développement des collectivités*
- **1.3.2 Sous-Programme :** *Modernisation des infrastructures*
- **1.3.3 Sous-Programme :** *Soutien ponctuel ou ciblé*

1.4 Programme : « Services internes »

[9] À noter qu'un programme de subventions et de contributions (S&C) ou de paiement de transfert ne correspond pas à un programme ou un sous-programme au sens de l'AAP.

1.2.3 Priorités organisationnelles

Les priorités représentent les domaines sur lesquels DEC a choisi de mettre l'accent sans toutefois exclure la réalisation d'activités dans d'autres domaines de l'AAP. Ces priorités sont établies en fonction de celles du gouvernement du Canada, des résultats et des risques ministériels visés ainsi que des défis économiques des différentes régions du Québec. Durant l'exercice financier 2015-2016, DEC retient les trois priorités suivantes qui s'inscrivent dans la continuité de celles présentées dans ses derniers *Rapports sur les plans et priorités* (RPP) :

Priorité n° 1	Type[10]	Programme
Poursuivre l'appui au maintien et à l'essor des entreprises	Permanente	1.1 *Développement des entreprises*
Description		
Pourquoi s'agit-il d'une priorité? Les entreprises sont créatrices d'emplois et de richesse. Elles jouent un rôle important dans la prospérité du Québec en stimulant l'activité économique des collectivités et des régions où elles sont implantées. Après une année de croissance affaiblie due à un recul des investissements résidentiels et des entreprises, la croissance économique devrait se raffermir au Québec grâce à une augmentation des investissements des entreprises[11] et des exportations. DEC entend donc continuer à appuyer les entreprises québécoises à contrer les défis susceptibles de ralentir ou de freiner leur développement. Elles pourront ainsi profiter des occasions offertes par la reprise économique des États-Unis et la conclusion de différents accords de libre-échange dont l'*Accord économique et commercial global* (AECG) entre le Canada et l'Union européenne.		

[10] Les différents types de priorités sont les suivants : **priorité déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; **priorité permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; **priorité nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou le RMR.

[11] Desjardins, *Prévisions économiques et financières*, 22 décembre 2014, http://www.desjardins.com/ressources/pdf/pefm1412-f.pdf?resVer=1419258785000.

Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?

1. **Optimiser ses interventions auprès des PME et OBNL en appui aux entreprises:**

   DEC mettra en œuvre ses interventions afin de contribuer au développement des entreprises en privilégiant des projets déposés par des PME et des OBNL visant :

   - la création et le démarrage d'entreprises;
   - la productivité et l'expansion;
   - l'innovation et le transfert technologique et,
   - la commercialisation et l'exportation.

   C'est par l'entremise des stratégies régionales des bureaux d'affaires et de la planification ministérielle intégrée que DEC entend orienter ses interventions en fonction de ses priorités.

2. **Promouvoir et renforcer les capacités des entreprises québécoises dans le cadre des stratégies d'acquisition du gouvernement du Canada**

   DEC travaillera à renforcer la capacité des PME québécoises à tirer profit des occasions d'affaires découlant des stratégies d'acquisition du gouvernement du Canada, notamment celles en matière de défense, dans le but de maximiser les retombées industrielles et technologiques au Québec.

Priorité n° 2	Type	Programmes
Contribuer au développement de l'économie des collectivités et des régions, notamment par l'entremise d'un appui ponctuel ou ciblé	Permanente (Formulation révisée depuis l'exercice 2014-2015)	1.2 *Développement économique des régions* 1.3 *Renforcement de l'économie des collectivités*

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Les collectivités contribuent à la croissance économique et à la prospérité à long terme du Québec. Dans certains cas, un appui adapté est requis pour favoriser le développement de l'économie et le dynamisme des collectivités du Québec.

Les régions et les collectivités du Québec doivent parfois faire face à un choc économique important ou relever des défis particuliers. De la même façon, des

occasions spécifiques de développement émergent et représentent des opportunités à saisir. Dans ces situations, il est pertinent que DEC instaure des mesures d'intervention adaptées afin de soutenir l'activité économique fragilisée ou profiter des occasions de développement.

Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?

1. **Poursuite de la mise en oeuvre de l'*Initiative d'aide à la relance économique et à la restructuration de la ville de Lac-Mégantic***
   - Misant sur ses efforts des dernières années, DEC continuera de contribuer à la relance économique de la ville de Lac-Mégantic, touchée par la tragédie ferroviaire survenue le 6 juillet 2013, en accompagnant les acteurs du milieu dans leurs démarches de développement économique.
   - L'enveloppe de 35 millions de dollars comporte les trois volets suivants :
     - 20 millions de dollars pour la reconstruction de la ville;
     - 10 millions de dollars pour soutenir l'activité économique et commerciale et
     - 5 millions de dollars pour la création de deux fonds d'investissement gérés par la SADC: un premier fonds de 3 millions de dollars pour la relance économique et commerciale et un second de 2 millions de dollars pour l'amélioration et la construction d'infrastructures communautaires.

2. **Poursuite de la mise en œuvre de l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile***
   - Dotée d'une enveloppe de 50 millions de dollars, cette initiative permet de réaliser la priorité du gouvernement du Canada énoncée dans son *Plan d'action économique* (PAE, 2013) visant à appuyer la transition économique des collectivités associées à l'industrie de l'amiante chrysotile vers les secteurs secondaires et tertiaires.
   - DEC continuera d'accompagner les collectivités et les entreprises des MRC des Appalaches et des Sources dans leurs efforts pour renforcer leur base économique et accroître leur potentiel de croissance à long terme.

3. **Planification et financement d'équipements collectifs économiques (ECE)**
   - Ce volet vise à générer des investissements dans les régions en appuyant la planification et le financement d'équipements collectifs susceptibles de contribuer à l'essor économique ou au dynamisme des collectivités.

4. **Amélioration d'installations pour favoriser l'économie locale**
   - Dans le cadre de ses activités en vertu *du Programme de développement économique du Québec* (PDEQ), DEC finance des projets permettant l'amélioration d'installations locales, lesquelles contribuent à l'activité économique et au dynamisme des collectivités de petite taille.

Priorité n°3	Type	Programmes
Poursuivre la modernisation de l'Agence afin d'accroître sa performance	Permanente (formulation révisée depuis l'exercice 2014-2015)	Tous

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

En lien avec les priorités du gouvernement du Canada, la modernisation des façons de faire de DEC permettra d'accroitre sa performance et d'offrir un service amélioré à ses clients dans un contexte stimulant pour ses employés.

Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?

En 2015-2016, DEC entend mener à bien sa modernisation par le biais de :

- l'amélioration de sa prestation de services aux Canadiens, en poursuivant la simplification et la modernisation de ses processus d'affaires ainsi qu'en complétant ses préparatifs pour la migration du site Internet de DEC vers Canada.ca d'ici décembre 2016.
- l'optimisation des processus internes et l'amélioration des outils à la disposition de ses employés par la mise en œuvre d'approches novatrices en matière de gestion de l'information et d'utilisation des technologies.
- la mise en œuvre de mesures concrètes pour bâtir la fonction publique de demain en poursuivant ses initiatives issues du plan d'action *Destination 2020* et en favorisant un milieu collaboratif, innovant et stimulant.

1.2.4 Analyse des risques

Dans sa volonté d'atteindre ses résultats, DEC s'assure d'avoir une analyse continue de l'environnement lui permettant de reconnaître et de comprendre les nouveaux défis et possibilités ayant une influence marquée sur son intervention. Il incorpore la gestion des risques dans ses processus décisionnels et à la planification ministérielle et met en œuvre des stratégies d'atténuation appropriées pour atteindre ses résultats, améliorer la prise de décision et l'attribution de ses ressources.

Le tableau ci-dessous présente les risques, les stratégies d'atténuation afférentes, le lien vers l'AAP et celui vers les priorités organisationnelles.

Risques corporatifs	Stratégies d'atténuation des risques	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Risque externe		
Risque économique et capacités institutionnelles Risque que la poursuite des priorités et des résultats escomptés des programmes de développement économique de DEC soit affectée par le contexte économique et les divers changements susceptibles d'avoir un effet sur l'appui au développement régional et l'aide aux entreprises.	• Veille continue de l'évolution du contexte du développement économique régional au Québec; • Analyse de l'impact pour DEC, des divers changements susceptibles d'affecter l'appui au développement régional et l'aide aux entreprises; • Maintien de la capacité de lecture et d'analyse régionales afin d'ajuster la livraison des programmes, au besoin; • Développement et mise en œuvre d'initiatives spécifiques ou temporaires pour répondre à des enjeux propres aux régions et, • Mise en œuvre d'une stratégie de communication externe pour refléter les ajustements aux priorités de DEC ou à sa programmation, le cas échéant.	Programme 1.1 Programme 1.2 Programme 1.3

1.3 Dépenses prévues

Cette section présente un survol des ressources financières et humaines prévues.

Ressources financières budgétaires[12] (Dépenses prévues- en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018[13]
261 082 194	261 082 194	244 615 197	239 804 621

Ressources humaines (équivalent temps plein – ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
316	316	316

[12] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

[13] Entre les exercices 2013-2014 et 2017-2018, les dépenses liées aux programmes réguliers de DEC se maintiennent et le niveau de financement de ces programmes demeure constant d'une année à l'autre. L'écart observé dans les dépenses prévues de DEC entre 2015-2016 et 2017-2018 est principalement dû au montant du réinvestissement des revenus tirés du remboursement des contributions par les clients qui est inclus dans les dépenses prévues de 2015-2016 mais qui ne l'est pas dans les dépenses prévues des deux exercices subséquentes car l'autorité n'est pas obtenue à ce stade-ci.

Tableau 1 – Sommaire de la planification budgétaire par résultat stratégique et programme[14] (en dollars)

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Dépenses 2012-2013[15]	Dépenses 2013-2014	Dépenses projetées 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018[16]
Résultat stratégique 1 : Les régions du Québec ont une économie de croissance							
Programme 1.1. : *Développement des entreprises*	130 483 270	147 594 135	137 631 156	151 677 176	151 677 176	140 314 211	139 815 622
Programme 1.2. : *Développement économique des régions*	44 054 296	39 132 388	45 877 052	35 237 511	35 237 511	32 313 131	32 297 398
Programme 1.3. : *Renforcement de l'économie des collectivités*	102 808 455	64 286 545	51 572 138	53 720 902	53 720 902	51 673 326	47 966 263
Total partiel - Résultat stratégique 1	277 346 021	251 013 068	235 080 346	240 635 589	240 635 589	224 300 668	220 079 283
Total partiel - Services internes	19 083 325	18 292 750	18 043 927	20 446 605	20 446 605	20 314 529	19 725 338
TOTAL	**296 429 346**	**269 305 818**	**253 124 273**	**261 082 194**	**261 082 194**	**244 615 197**	**239 804 621**

[14] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement. Les services internes ne comprennent que des dépenses de fonctionnement.

[15] La baisse des dépenses entre 2012-2013 et 2013-2014 en ce qui a trait au programme *Renforcement de l'économie des collectivités* est principalement attribuable à la fin du financement des initiatives temporaires suivantes : *Programme Gazoduc Thetford Mines, l'Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec* (IPREFQ) et *l'Initiative d'appui au développement de croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay.*

[16] Entre les exercices 2013-2014 et 2017-2018, les dépenses liées aux programmes réguliers de DEC se maintiennent et le niveau de financement de ces programmes demeure constant d'une année à l'autre. L'écart observé dans les dépenses prévues de DEC entre 2015-2016 et 2017-2018 est principalement dû au montant du réinvestissement des revenus tirés du remboursement des contributions par les clients qui est inclus dans les dépenses prévues de 2015-2016 mais qui ne l'est pas dans les dépenses prévues des deux exercices subséquentes car l'autorité n'est pas obtenue à ce stade-ci.

Analyse des dépenses prévues par programme de l'AAP (2015-2016)

Pour l'exercice financier 2015-2016, le total des dépenses de DEC en subventions, en contributions et en fonctionnement devrait se chiffrer à 261 millions de dollars. De ce montant, 218 millions de dollars devraient être investis en S&C dans des projets visant le développement économique, tandis que 43 millions devraient être utilisés en fonctionnement.

A. Prévisions pour les programmes de l'AAP, excluant les services internes

Le tableau 1 montre que les dépenses prévues de DEC pour l'année 2015-2016, outre celles associées à ses services internes, devraient atteindre 240,6 millions de dollars et ainsi représenter 92 % de ses dépenses totales. Celles-ci devraient se répartir dans les programmes de l'AAP de DEC comme suit :

- 63 % pour le *Développement des entreprises*;
- 15 % pour le *Développement économique des régions* et,
- 22 % pour le *Renforcement de l'économie des collectivités*.

B. Rendement des services internes

Toujours en se référant au tableau 1, les dépenses prévues par DEC en 2015-2016 dans le programme « Services internes » de son AAP devraient s'établir à 20,4 millions de dollars et représenter ainsi 8 % de ses dépenses totales anticipées.

1.4 Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses prévues pour 2015-2016 avec le cadre pangouvernemental [i] (en dollars)

Résultat stratégique	Programmes	Secteurs de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2015-2016
Les régions du Québec ont une économie en croissance.	1.1 Développement des entreprises	Affaires économiques	Une croissance économique forte	151 677 176
	1.2 Développement économique des régions	Affaires économiques	Une croissance économique forte	35 237 511
	1.3 Renforcement de l'économie des collectivités	Affaires économiques	Une croissance économique forte	53 720 902
	1.4 Services internes	Affaires économiques	Une croissance économique forte	20 446 605

Total des dépenses prévues par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	261 082 194
Affaires sociales	s.o.
Affaires internationales	s.o.
Affaires gouvernementales	s.o.

1.5 Tendances relatives aux dépenses de DEC

Le graphique ci-dessous illustre les tendances relatives aux dépenses réelles et prévues de DEC au cours des trois exercices financiers précédents et des deux à venir. La barre de couleur gris clair correspond aux dépenses en subventions, en contributions (S&C) et en fonctionnement dans le cadre de ses programmes[17] et celle en gris foncé, fait état des dépenses liées aux programmes à durée temporaire. La barre noire correspond aux dépenses législatives liées au régime d'avantages sociaux des employés de DEC.

Graphique 1 : Tendance relative aux dépenses de DEC, 2012-2018

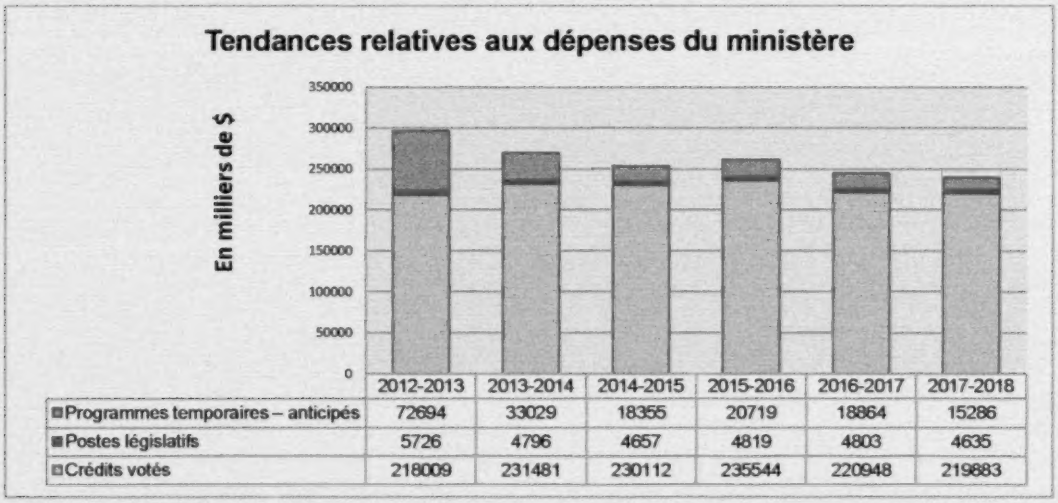

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Programmes temporaires – anticipés	72694	33029	18355	20719	18864	15286
Postes législatifs	5726	4796	4657	4819	4803	4635
Crédits votés	218009	231481	230112	235544	220948	219883

Entre les exercices 2013-2014 et 2017-2018, les dépenses liées aux programmes réguliers de DEC se maintiennent et le niveau de financement de ces programmes demeure constant d'une année à l'autre.

En 2015-2016, les dépenses totales prévues de DEC s'établissent à 261 millions de dollars. Cet écart, à compter de 2015-2016 avec les années suivantes, est attribuable au réinvestissement des revenus tirés du remboursement des contributions par les clients qui est inclus dans les dépenses prévues pour 2015-2016, mais non pour les années 2016-2017 et 2017-2018, car le budget principal des dépenses pour les exercices financiers visés n'est pas autorisé à ce stade-ci.

En ce qui a trait aux programmes à durée temporaire, les dépenses de DEC sont tributaires des initiatives ponctuelles ou ciblées mises en place au courant des exercices financiers visés par le présent rapport. Pour l'exercice 2015-2016, DEC prévoit poursuivre, sans s'y limiter, la prestation des initiatives ponctuelles au Québec suivantes :

[17] Les programmes de DEC sont le *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ) et le *Programme de développement des collectivités* (PDC).

l'Initiative de relance économique de Lac Mégantic et l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile* (2013-2020). DEC poursuivra également la prestation de l'initiative nationale *Initiative de développement économique - dualité linguistique* (IDE) 2013-2018.

1.6 Budget des dépenses par crédits votés

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits votés de DEC, veuillez consulter le *Budget principal des dépenses 2015-2016*.[ii]

SECTION II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Cette section fournit des renseignements sur la planification de DEC, en fonction de son architecture d'alignement des programmes (AAP) illustrée ci-dessous. Elle passe en revue les programmes et les sous-programmes[18] de DEC qui contribuent à l'atteinte de son résultat stratégique. Pour chacun d'entre eux, une brève description ainsi qu'une prévision des ressources humaines et financières requises pour atteindre les cibles de rendement escomptées[19] par l'organisation sont fournies.

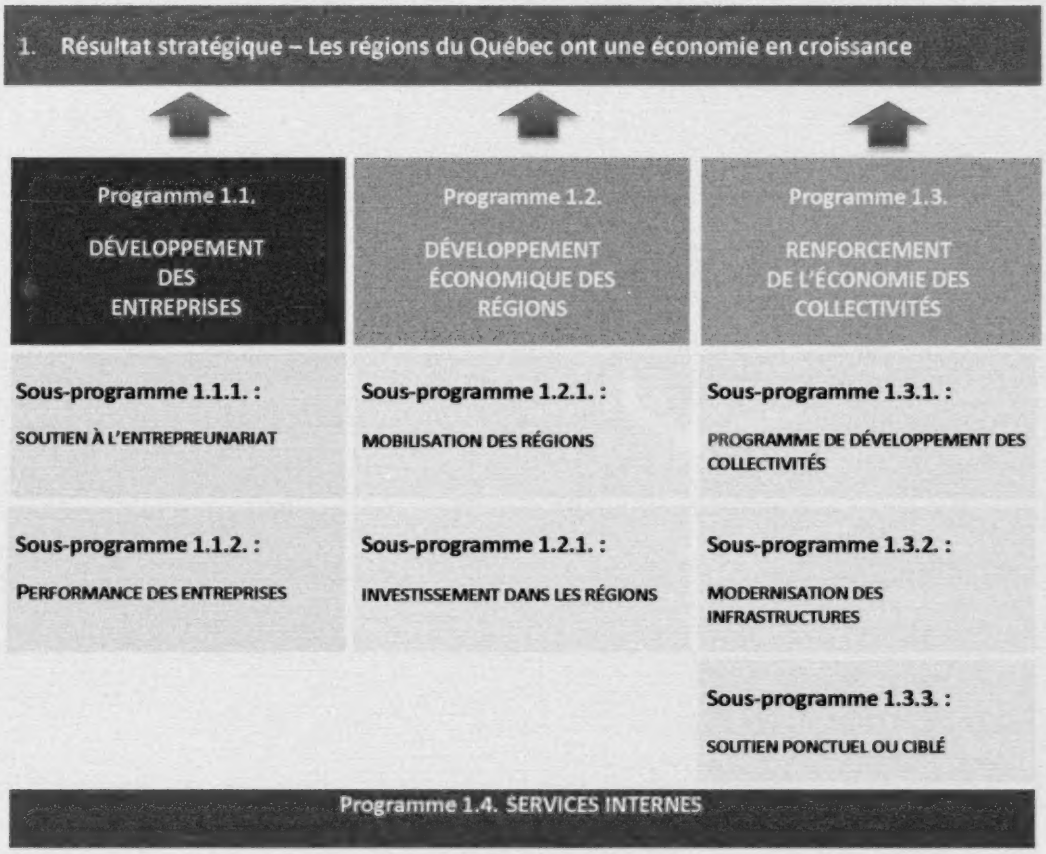

[18] Un programme de subventions et de contributions (S&C) ou de paiement de transfert ne correspond pas à un programme ou un sous-programme au sens de l'AAP.

[19] Les cibles de résultats attendus sont établies en fonction du contexte d'intervention de DEC, de ses priorités, de ses risques ministériels et de ses ressources.

2.1 Résultat stratégique (RS) : Les régions du Québec ont une économie en croissance

Mesure du rendement global

Indicateurs de rendement du RS	Cibles	Date de réalisation[20]
Nombre de régions administratives du Québec ayant augmenté leur produit intérieur brut	17	2016-2017
Pourcentage des collectivités[21] du Québec ayant amélioré leur performance économique[22]	65 %	2016-2017

[20] L'échéance de réalisation des cibles pour le résultat stratégique de DEC se situe cinq ans après l'entrée en vigueur du PDEQ, soit à la fin de l'exercice financier 2016-2017. Ainsi, DEC fournira les résultats relatifs aux cibles présentées ci-dessus dans son *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) 2017-2018.

[21] Par « collectivité », DEC entend les 104 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) du Québec.

[22] Indicateur mesuré par la progression des variables d'ordre économique de l'indice de développement économique de DEC (ex. : taux d'activité, d'entrepreneuriat et d'établissements exportateurs, valeur des permis de bâtir, productivité, etc.).

2.2 Programme 1.1 – *Développement des entreprises*

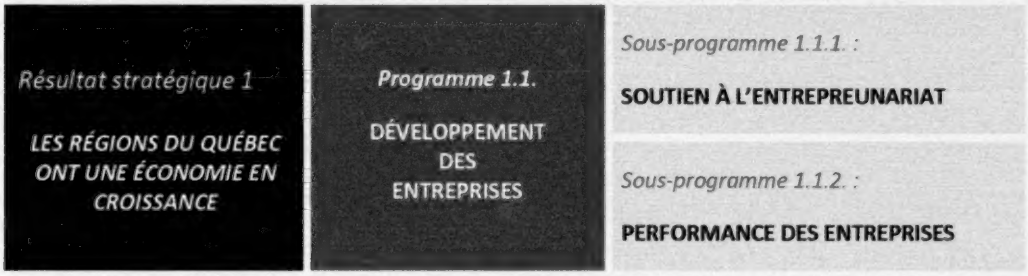

Description

Ce programme (P) vise à appuyer les entreprises tout au long de leur cycle de vie afin de soutenir la croissance de l'économie du Québec. Les entreprises, particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME), sont un moteur de développement économique. Elles sont reconnues pour générer une part importante de l'activité économique et pour créer des emplois dans les collectivités.

L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC) contribue au renouvellement du bassin d'entreprises au Québec en appuyant l'émergence de nouvelles entreprises et la relève entrepreneuriale. DEC s'emploie également à rehausser la compétitivité des entreprises existantes et à soutenir leur pérennité en améliorant leur performance, en appuyant des projets qui leur permettent de se moderniser, prendre de l'expansion, lancer ou étendre leurs activités d'exportation, renforcer leur capacité à innover, à commercialiser et à établir des partenariats.

L'intervention de DEC dans ce programme s'effectue principalement auprès des entreprises ou par le biais d'organismes à but non lucratif, en appui aux entreprises et aux entrepreneurs. DEC favorise le développement des entreprises par un programme de subventions et de contributions, le *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ).

Ressources financières budgétaires du programme[23] (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016[24]	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
151 677 176	151 677 176	140 314 211	139 815 623

Ressources humaines du programme (équivalent temps plein – ETP)

2015-2016	2016-2017[25]	2017-2018
136	147	147

Mesure du rendement du programme

Programme 1.1 : Développement des entreprises			
Résultats finaux attendus[26]	**Indicateurs de rendement**	**Cibles**	**Date de réalisation**
Le bassin d'entreprises au Québec est renouvelé.	Taux de survie après 3 ans des entreprises appuyées dans leur démarrage.	80%	31 mars 2016
Les entreprises du Québec sont compétitives.	Taux de survie après 3 ans des entreprises appuyées dans leur développement.	95%	31 mars 2016

[23] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

[24] Le réinvestissement des revenus tirés du remboursement des contributions par les clients est inclus dans les dépenses prévues pour 2015-2016 mais il ne l'est pas pour les exercices 2016-2017 et 2017-2018 car, le budget principal des dépenses pour les exercices financiers visés n'est pas autorisé à ce stade-ci.

[25] Pour l'exercice financier 2015-2016, le programme *Renforcement de l'économie des collectivités* sera davantage sollicité, alors que pour les deux exercices financiers subséquents, ces ressources seront redistribuées principalement dans le programme *Développement des entreprises*. Ceci explique en partie la hausse du nombre d'ETP pour ce programme.

[26] Les résultats finaux attendus pour tous les programmes correspondent aux résultats obtenus à moyen terme par les projets financés avant l'exercice 2015-2016 et qui se sont terminés trois ans après la fin du financement accordé par DEC.

Faits saillants de la planification

Au cours de l'exercice financier 2015-2016, DEC prévoit poursuivre, dans le cadre du programme *Développement des entreprises*, son appui financier aux entreprises tout au long de leur cycle de vie afin de contribuer au renouvellement du bassin d'entreprises au Québec et de rehausser la compétitivité de celles déjà existantes.

L'intervention de DEC dans ce programme est identifiée comme étant une priorité organisationnelle en 2015-2016. Elle consiste à favoriser le maintien et l'essor des entreprises.

D'ici le 31 mars 2016, DEC vise l'atteinte des deux résultats suivants par son soutien financier dans ce programme:

- 80 % des entreprises appuyées dans leur démarrage sont toujours en activité trois ans après la fin du financement accordé et,
- 95 % des entreprises appuyées dans leur développement sont toujours en activité trois ans après la fin du financement accordé.

À cet égard, Statistique Canada conclut dans une étude réalisée en 2013 que les entreprises ayant bénéficié de l'appui de DEC affichent en moyenne un taux de survie plus élevé (85 %) que celui d'un groupe témoin composé d'entreprises non-clientes (78 %), et ce, après 5 ans d'exploitation.

2.2.1 Sous-programme 1.1.1 – *Soutien à l'entrepreneuriat*

Description

Ce sous-programme (SP) vise à accroître le bassin d'entreprises au Québec. Le dynamisme entrepreneurial québécois est inférieur à ce que l'on observe dans le reste du Canada[27]. DEC souhaite rehausser le dynamisme entrepreneurial partout au Québec. Il y parvient d'une part, en encourageant le prédémarrage et le démarrage d'entreprises et en soutenant, d'autre part, la pérennité des entreprises existantes par la planification de la relève et du transfert d'entreprises.

L'intervention de DEC dans ce SP s'effectue principalement auprès des entreprises ou encore par le biais d'organismes à but non lucratif en appui aux entreprises et aux entrepreneurs, tels que les centres d'entrepreneuriat, les incubateurs, les organismes de transfert et d'essaimage. DEC contribue au soutien à l'entrepreunariat par son programme de subventions et de contributions, le PDEQ.

Ressources financières budgétaires du sous-programme[28] (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
22 458 571	20 793 817	20 668 812

Ressources humaines du sous-programme (équivalent temps plein-ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
21	23	23

[27] Fondation de l'entrepreneurship (2014), *Indice entrepreneurial québécois : Qu'est-ce qui motive nos jeunes à faire le grand saut?*, http://www.entrepreneurship.qc.ca/sites/default/files/docs/analyses/IEQ_CDP_2014_RapportComplet_11x8-5_VF-9.pdf

« Le pourcentage de la population manifestant l'intention de créer un jour une nouvelle entreprise ou d'en reprendre une existante était de 19,1 % au Québec et de 27,6 % dans le reste du Canada en 2014. »

[28] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

Mesure du rendement du sous-programme

Résultat intermédiaire attendu[29]	Indicateurs de rendement	Cible	Date de réalisation
Sous-programme 1.1.1 : *Soutien à l'entrepreneuriat*			
Des entreprises sont démarrées	Pourcentage d'entreprises démarrées[30]	35%	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

Le déficit entrepreneurial est un enjeu de taille au Québec. Il a un impact sur le démarrage d'entreprises. Au cours de l'exercice financier 2015-2016, DEC prévoit poursuivre son appui financier dans le cadre du SP *Soutien à l'entrepreneuriat* afin de rehausser le dynamisme entrepreneurial au Québec.

DEC entend parvenir à favoriser le maintien et l'essor des entreprises, l'une de ses priorités pour l'année 2015-2016, en mettant l'accent sur les projets visant, entre autres, la création et le démarrage de nouvelles entreprises.

Par le biais de son intervention dans ce SP, DEC estime que 35% des entreprises appuyées devraient être démarrées, et ce, deux ans après la fin du financement accordé.

[29] Les résultats intermédiaires attendus pour tous les sous-programmes correspondent aux résultats obtenus à court terme par les projets financés avant l'exercice 2015-2016 et qui se sont terminés deux ans après la fin du financement accordé par DEC.

[30] Une entreprise est démarrée lorsqu'elle est en activité depuis au moins un an et qu'elle génère des revenus d'au moins 80 % de ses dépenses.

2.2.2 Sous-programme 1.1.2 – *Performance des entreprises*

Description

Ce sous-programme (SP) a pour but d'accroître la performance et la compétitivité des entreprises du Québec. La productivité de l'économie québécoise est plus faible que celle de la moyenne du reste du Canada[31] et les gains de productivité passeront, entre autres, par des investissements réalisés par les entreprises du Québec.

En effet, dans un contexte marqué par une concurrence mondiale accrue, les entreprises du Québec qui aspirent à se développer ou à assurer leur pérennité sont appelées à innover et à transformer leurs idées en occasions d'affaires, à rehausser leur productivité et à percer de nouveaux marchés.

DEC accompagne les entreprises des différentes régions du Québec pour relever ces défis. Il y parvient en les encourageant à investir pour optimiser leur production et accroître leurs efforts en innovation, en transfert technologique, en commercialisation et en exportation. DEC aide également la structuration des réseaux d'affaires dans lesquels les entreprises évoluent.

L'intervention de DEC dans ce SP s'effectue principalement auprès des entreprises ou encore par le biais d'organismes à but non lucratif en appui aux entreprises. DEC aide la performance des entreprises par un programme de subventions et de contributions, le PDEQ.

Ressources financières budgétaires du sous-programme[32] (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
129 218 605	119 520 394	119 146 810

[31] Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal (2014), *Productivité et prospérité au Québec – Bilan 2014* http://cpp.hec.ca/wp-content/uploads/2014/11/PP_2014_01_BILAN.pdf

« La productivité du travail, qui mesure la valeur de la richesse créée par heure travaillée, était de 55,40 $ au Québec, et de 61,44 $ au Canada en 2013. La croissance annuelle moyenne de la productivité du travail a été de 1,04 % au Québec et de 1,18 % au Canada entre 1981 et 2013. »

[32] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

Ressources humaines du sous-programme (équivalent temps plein-ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
115	124	124

Mesure du rendement du sous-programme

Résultat intermédiaire attendu	Indicateurs de rendement	Cible	Date de réalisation
Sous-programme 1.1.2 : Performance des entreprises			
Les entreprises améliorent leur performance.	Pourcentage des entreprises appuyées ayant maintenu ou augmenté leur chiffre d'affaires ou leur revenu auto-généré.	67%	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

Au cours de l'exercice financier 2015-2016, DEC prévoit poursuivre son appui financier dans le cadre du SP *Performance des entreprises* dans le but de soutenir la prospérité et la compétitivité des entreprises du Québec. Le soutien financier de DEC permettra aux entreprises québécoises d'agrandir leurs installations, d'optimiser leur chaîne de production ou encore de développer de nouveaux produits, services et procédés. De plus, la dépréciation du dollar canadien pourrait leur permettre d'accroître leurs parts de marché à l'étranger.

Par ailleurs, en lien avec sa première priorité, DEC travaillera à renforcer la capacité des PME québécoises à tirer profit des occasions d'affaires découlant des stratégies d'acquisition du gouvernement du Canada.

DEC favorise le maintien et l'essor des entreprises, l'une de ses priorités pour l'année 2015-2016, en mettant l'accent sur les projets liés, entre autres, à la productivité, à l'expansion, à l'innovation, au transfert technologique, à la commercialisation ou à l'exportation.

De plus, DEC entend poursuivre son appui aux centres de services du Réseau Entreprises Canada (REC) au Québec (Info entrepreneurs à Montréal et Ressources entreprises à Québec). Ces organismes fournissent des services d'information et de référencement pour diriger les entrepreneurs vers des ressources spécialisées.

Par le biais de son action dans ce SP, DEC estime que 67 % des entreprises appuyées devraient voir leur chiffre d'affaires ou leur revenu auto-généré augmenter ou, du moins, se maintenir, et ce, deux ans après la fin du financement accordé.

2.3 Programme 1.2 – *Développement économique des régions*

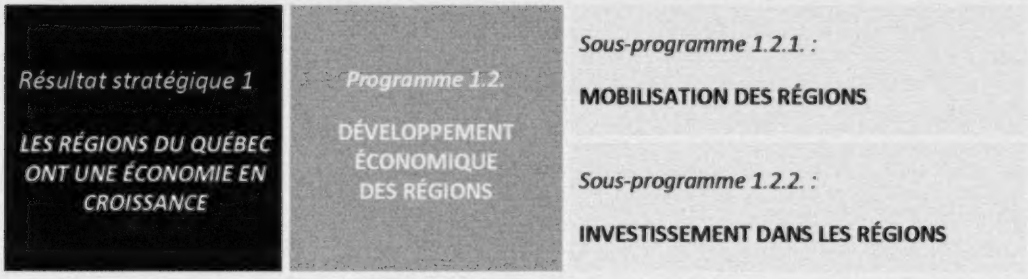

Description

Ce programme (P) vise à renforcer la base économique des régions afin de soutenir la croissance de l'économie du Québec. Les régions québécoises se distinguent, entre autres, par leur structure industrielle et certaines sont plus sensibles aux fluctuations économiques. La prospérité du Québec repose sur la participation des différentes régions à l'économie, et ce, à la hauteur de leur plein potentiel.

DEC souhaite contribuer à bâtir des régions fortes et compétitives. Il y parvient en soutenant la prise en charge du milieu face à leur développement économique, d'une part, et en stimulant les investissements dans toutes les régions du Québec, d'autre part.

L'intervention de DEC dans ce programme s'effectue principalement auprès d'organismes à but non lucratif à vocation économique. DEC appuie le développement économique des régions par un programme de subventions et de contributions, le PDEQ.

Ressources financières budgétaires du programme[33] (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016[34]	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
35 237 510	35 237 510	32 313 130	32 297 397

[33] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

[34] Le réinvestissement des revenus tirés du remboursement des contributions par les clients, est inclus dans les dépenses prévues pour 2015-2016 mais non pour les années 2016-2017 et 2017-2018 car, le budget principal des dépenses pour les exercices financiers visés n'est pas autorisé à ce stade-ci.

Ressources humaines du programme (équivalent temps plein- ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
15	17	17

Mesure du rendement du programme

Programme 1.2 : Développement économique des régions			
Résultat final attendu	**Indicateurs de rendement**	**Cibles**	**Date de réalisation**
Les régions du Québec ont une base économique renforcée.	Montant des investissements totaux générés dans les régions appuyées ayant complété la mise en œuvre de leur projet de développement.	14 M$	31 mars 2016
	Montant des dépenses des touristes hors Québec attirés dans les régions appuyées.	3,5 G$	31 mars 2016
	Montant des investissements directs étrangers maintenus ou attirés dans les régions appuyées.	900 M$	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

Au cours de l'exercice financier 2015-2016, DEC prévoit poursuivre son appui financier aux différentes régions du Québec dans le cadre du programme *Développement économique des régions* dans le but de renforcer leur base économique et de contribuer à la croissance de l'économie du Québec.

DEC souhaite stimuler les investissements dans les régions en vue de créer des occasions de développement, de diversification économique et de promotion des atouts régionaux. D'ici le 31 mars 2016, DEC vise l'atteinte des trois cibles suivantes:

- la valeur des investissements totaux générés au sein des collectivités aidées par la mise en œuvre de projets de développement, issus de stratégies de mobilisation ou de plans pour se munir d'un équipement collectif économique, devrait s'établir à 14 millions de dollars en 2015-2016;
- la valeur des dépenses des touristes en provenance des autres provinces du Canada et de l'étranger devrait atteindre 3,5 milliards de dollars en 2015-2016;
- la valeur des investissements directs étrangers effectués par des entreprises étrangères et des organisations internationales devrait se chiffrer à 900 millions de dollars en 2015-2016. Sur la période 2012-2013 et 2013-2014, la valeur de ces investissements a atteint 2,5 milliards de dollars, le Québec ayant connu une année exceptionnelle en 2013-2014 en matière d'attraction des investissements étrangers.

2.3.1 Sous-programme 1.2.1 – *Mobilisation des régions*

Description

Ce sous-programme (SP) a pour but de soutenir la prise en charge par le milieu de son développement pour renforcer la base économique des régions du Québec. La responsabilisation du milieu à l'égard de son développement économique et la synergie avec laquelle les acteurs interagissent sont des facteurs de réussite pour susciter la mise en place de projets porteurs d'avenir.

DEC appuie la croissance et la diversification des collectivités du Québec en soutenant la mobilisation et la concertation des divers intervenants, la planification de leur développement économique, le démarchage, la recherche de financement ainsi que la mise en œuvre d'initiatives structurantes, de relance ou de diversification.

Ce SP vise principalement des organismes à but non lucratif à vocation économique. DEC appuie la mobilisation des régions par un programme de subventions et de contributions, le PDEQ.

Ressources financières budgétaires du sous-programme[35] (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
3 591 823	3 276 666	3 262 546

Ressources humaines du sous-programme (équivalent temps plein-ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
3	3	3

[35] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

Mesure du rendement du sous-programme

Résultat intermédiaire attendu	Indicateurs de rendement	Cible	Date de réalisation
Sous-programme 1.2.1 : Mobilisation des régions			
Les collectivités prennent en charge leur développement économique.	Pourcentage des collectivités appuyées qui mettent en œuvre des projets de mobilisation.	50 %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

Au cours de l'exercice financier 2015-2016, DEC prévoit poursuivre son appui financier dans le cadre du SP *Mobilisation des régions* pour engager les divers acteurs du développement économique au sein des collectivités dans une démarche commune pour faire rayonner la région en élaborant et mettant en œuvre des projets de mobilisation comme une stratégie de diversification ou de relance économique.

D'ici le 31 mars 2016, DEC prévoit que 50 % des collectivités appuyées dans la prise en charge de leur propre développement économique seront en train de mettre en œuvre plusieurs projets issus de leur plan, étude ou stratégie de mobilisation.

2.3.2 Sous-programme 1.2.2 – *Investissement dans les régions*

Description

Ce sous-programme (SP) vise à accroître l'investissement dans les différentes régions du Québec afin de renforcer leur base d'activité économique. Les régions québécoises sont confrontées à une concurrence mondiale, et elles doivent se démarquer pour attirer les investissements requis pour maximiser leur croissance économique.[36]

Le Québec présente des atouts à mettre en valeur comme un accès au marché nord-américain, une économie diversifiée, des créneaux d'excellence, des travailleurs qualifiés, une qualité de vie enviable, des ressources abondantes, une offre touristique différenciée, et plus encore.

DEC appuie les régions dans leurs efforts pour se doter d'équipements nécessaires à l'exploitation de leurs atouts afin de stimuler les affaires et de générer des retombées économiques. Il y parvient également en valorisant la promotion des atouts régionaux en vue d'accroître les dépenses touristiques et l'attraction d'investissements directs étrangers grâce aux entreprises étrangères et aux organisations internationales.

Ce SP s'adresse principalement à des organismes à but non lucratif. DEC appuie les investissements dans les régions par un programme de subventions et de contributions, le PDEQ.

Ressources financières budgétaires du sous-programme[37] (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
31 645 687	29 036 464	29 034 851

Ressources humaines du sous-programme (équivalent temps plein-ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
12	14	14

[36] Centre sur la productivité et la prospérité. (2010), *Ouverture aux investissements directs étrangers et productivité au Canada*, Montréal : Hautes études commerciales de Montréal.

[37] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

Mesure du rendement du sous-programme

Résultat Intermédiaire attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Sous-programme 1.2.2 : *Investissement dans les régions*			
Les régions du Québec attirent des investissements.	Pourcentage des collectivités appuyées qui mettent en œuvre des projets d'équipements collectifs économiques.	85 %	31 mars 2016
	Nombre de touristes hors Québec attirés dans les régions.	6,5 M	31 mars 2016
	Nombre d'organisations internationales et d'entreprises étrangères maintenues ou attirées dans les régions appuyées.	43	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

Au cours de l'exercice financier 2015-2016, DEC prévoit poursuivre son appui financier dans le cadre du SP *Investissement dans les régions* en vue de contribuer aux efforts de positionnement concurrentiel des différentes régions du Québec, de favoriser le rayonnement des atouts économiques régionaux et sectoriels du Québec sur la scène internationale, et d'attirer de nouveaux investissements.

D'ici le 31 mars 2016, DEC prévoit contribuer à l'atteinte des trois cibles suivantes:

- 85 % des collectivités soutenues en vue de se doter d'un équipement collectif économique essentiel à leur développement tireront profit de la réalisation de leur projet;
- 6,5 millions de touristes hors Québec devraient visiter les différentes régions québécoises[38] et,
- 43 entreprises étrangères et organisations internationales devraient être maintenues, en expansion ou attirées au Québec.

[38] Se référer au site Web de Tourisme Québec : http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/categorie/tourisme-quebec-bref-53.html.

2.4 Programme 1.3 – *Renforcement de l'économie des collectivités*

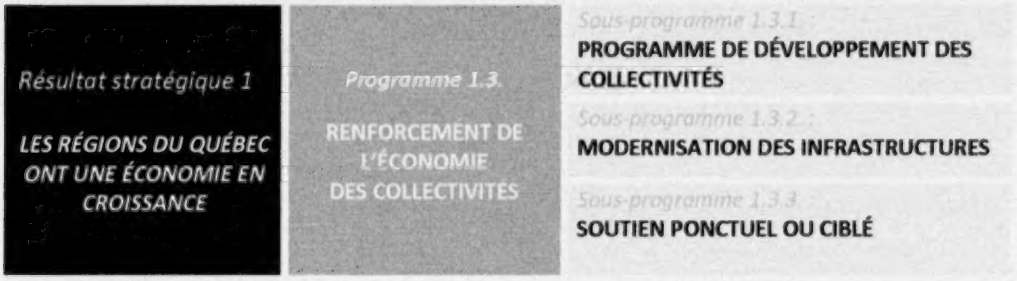

Description

Outre ses programmes réguliers, DEC conçoit, administre et met en œuvre des programmes nationaux ou des initiatives ponctuelles ou ciblées. Ils ont tous pour objectif le renforcement de l'économie des collectivités afin d'accroître la croissance de l'économie du Québec.

DEC appuie ainsi le développement économique des collectivités et assure la gestion saine et efficace des programmes dédiés aux infrastructures pour le Québec. DEC soutient de plus l'activité économique des collectivités québécoises qui subissent un choc économique, qui doivent relever d'importants enjeux de développement ou qui saisissent des occasions d'affaires à long terme.

Ce programme vise les entreprises et les organismes à but non lucratif. DEC intervient dans ce programme par le biais d'un financement supplémentaire temporaire ou permanent dédié du gouvernement du Canada ou des fonds spécifiques alloués par l'Agence par l'entremise du PDEQ. DEC intervient également à l'aide du financement permanent dédié au *Programme de développement des collectivités* (PDC).

Ressources financières budgétaires du programme[39] (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016[40]	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018[41]
53 720 902	53 720 902	51 673 326	47 966 263

Ressources humaines du programme (équivalent temps plein – ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
36	23	23

[39] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

[40] Le réinvestissement des revenus tirés du remboursement des contributions par les clients est inclus dans les dépenses prévues pour 2015-2016 mais il ne l'est pas pour les exercices 2016-2017 et 2017-2018, car le budget principal des dépenses pour les exercices financiers visés n'est pas autorisé à ce stade-ci.

[41] *Le profil financier présenté est fonction de la mise en œuvre des projets actuels et potentiels dans le cadre des initiatives ponctuelles.*

Mesure du rendement du programme

Programme 1.3 : Renforcement de l'économie des collectivités			
Résultat final attendu	**Indicateurs de rendement**	**Cibles**	**Date de réalisation**
Les collectivités du Québec ont une économie renforcée.	PDC : Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des clients du PDC qui ont reçu de l'aide par rapport au taux d'entreprises comparables qui n'en ont pas reçu.	15 points de %	31 mars 2016
	Modernisation des Infrastructures : Montant des investissements totaux générés dans les collectivités[42]	---	---
	Soutien ponctuel ou ciblé : Montant des investissements totaux générés dans les collectivités	42 M$	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

Au cours de l'exercice financier 2015-2016, DEC prévoit poursuivre, dans le cadre du programme *Renforcement de l'économie des collectivités*, son appui financier afin de contribuer à la prospérité et à la croissance économique des régions du Québec.

DEC poursuivra la prestation au Québec du programme national (PDC), de quatre initiatives ponctuelles[43] et d'une initiative nationale[44] et continuera d'agir à titre de partenaire d'exécution d'Infrastructure Canada pour l'administration au Québec du

[42] Les résultats attendus relatifs à ce programme se trouvent dans le *Rapport sur les plans et priorités* d'Infrastructure Canada, http://www.infrastructure.gc.ca/.

[43] Il s'agit de : l'*Initiative d'aide à la relance économique et à la reconstruction de la ville de Lac-Mégantic;* l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du* chrysotile, *l'Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec* et *l'Initiative d'investissement local (III.).*

[44] Il s'agit de l'*Initiative de développement économique – dualité linguistique (2013-2018).*

Fonds Chantier Canada (FCC).

Le taux de survie sur cinq ans des clients du PDC qui ont reçu de l'aide devrait être supérieur d'au moins 15 points de pourcentage par rapport à celui des entreprises comparables qui n'en ont pas reçu en 2015-2016 et qui font partie du groupe témoin.

L'une des priorités de DEC pour 2015-2016 consiste à contribuer au développement de l'économie des collectivités et des régions par l'entremise d'initiatives ponctuelles ou ciblées, notamment :

- l'*Initiative d'aide à la relance économique et à la reconstruction de la ville de Lac-Mégantic* et,
- l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile.*

En 2015-2016, la valeur des investissements totaux générés au sein des collectivités aidées pour le renforcement de leur économie devrait s'établir à 42 millions de dollars. Étant donné que le nombre et la nature des initiatives sous ce sous-programme varient d'une année à l'autre selon les besoins du milieu, la valeur des investissements totaux générés fluctue en conséquence.

2.4.1 Sous-programme 1.3.1 – *Programme de développement des collectivités* (PDC)

Description

Ce sous-programme (SP) vise à aider le développement économique local en milieu rural afin de renforcer l'économie des collectivités du Québec. Ce SP met en œuvre un programme national, soit le *Programme de développement des collectivités* (PDC).

Le PDC joue un rôle important dans le renforcement de la capacité des collectivités rurales à diversifier leur assise économique en vue d'assurer leur prospérité et leur viabilité à long terme.

DEC, par le biais du PDC, favorise la planification et le développement socio-économique des collectivités rurales du Québec, l'accès au capital, l'offre de services-conseils ainsi que l'appui à des projets locaux.

DEC livre le PDC au Québec en s'appuyant sur les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Centres d'aide aux entreprises, et ce, en vertu d'ententes de contributions.

Ressources financières budgétaires du sous-programme[45] (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
30 329 464	30 328 604	30 280 263

Ressources humaines du sous-programme (équivalent temps plein-ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
12	12	12

[45] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

Mesure du rendement du sous-programme

Résultat intermédiaire attendu	Indicateurs de rendement	Cible	Date de réalisation
Sous-programme 1.3.1 : *Programme de développement des collectivités (PDC)*			
Les collectivités sont économiquement durables.	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de croissance des ventes des clients du PDC qui ont reçu de l'aide par rapport au taux d'entreprises comparables qui n'en ont pas reçue.	7,5 points de %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

Au cours de l'exercice financier 2015-2016, DEC prévoit poursuivre son appui financier dans le cadre du SP *Programme de développement des collectivités* afin de contribuer au renforcement de l'économie des collectivités rurales du Québec.

D'ici le 31 mars 2016, DEC prévoit contribuer à l'atteinte du résultat escompté suivant :

- le taux de croissance des ventes des clients du PDC qui ont reçu de l'aide devrait être supérieur de 7,5 points de pourcentage par rapport à celui des entreprises comparables qui n'en ont pas reçue.

2.4.2 Sous-programme 1.3.2 – *Modernisation des infrastructures*

Description

Ce sous-programme (SP) vise à assurer une gestion saine et efficace des programmes dédiés aux infrastructures afin de renforcer l'économie des collectivités du Québec. Les infrastructures publiques de qualité sont un facteur clé du développement économique.

DEC agit à titre de partenaire d'exécution d'Infrastructure Canada pour l'administration au Québec du *Fonds Chantiers Canada* (volet collectivités et grandes villes).[46]

Ces programmes font l'objet d'ententes entre Infrastructure Canada et le gouvernement du Québec et s'adressent principalement aux municipalités.

Ressources financières budgétaires du sous-programme[47] (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
453 815	453 529	—

Ressources humaines du sous-programme (équivalent temps plein-ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018[48]
4	4	---

[46] DEC est responsable de la surveillance de l'utilisation des fonds pour le gouvernement fédéral. Il est également en charge de vérifier la conformité des projets avec les normes des Ententes cadres conclues et les modalités des programmes.

[47] Ce tableau comprend des dépenses de fonctionnement uniquement.

[48] Le financement accordé par Infrastructure Canada des projets par le truchement du *Fonds Chantiers Canada* et du financement de base pour les provinces et les territoires prendra fin à compter de l'exercice financier 2017-2018.

Mesure du rendement du sous-programme

Résultat intermédiaire attendu	Indicateurs de rendement	Cible	Date de réalisation
Sous-programme 1.3.2 : *Modernisation des infrastructures*			
Les collectivités du Québec disposent d'infrastructures publiques améliorées.	Nombre de collectivités qui disposent d'infrastructures publiques complétées selon les termes de l'entente de contribution.	—	—

Faits saillants de la planification

Au cours de l'exercice financier 2015-2016, DEC prévoit poursuivre sa collaboration avec Infrastructure Canada pour assurer l'exécution au Québec du *Fonds Chantiers Canada* (volet Collectivités et Grandes villes) pour que les collectivités québécoises disposent d'infrastructures publiques améliorées.

DEC est responsable de vérifier la conformité des projets avec les normes des Ententes cadres conclues et les modalités des programmes. Il est également responsable de la surveillance de l'utilisation des fonds pour le gouvernement fédéral.

Les faits saillants de la planification et les résultats attendus relatifs à ces programmes se trouvent dans le *Rapport sur les plans et les priorités* d'Infrastructure Canada[49].

[49] Se référer au site Web d'Infrastructure Canada : http://www.infrastructure.gc.ca/.

2.4.3 Sous-programme 1.3.3 – *Soutien ponctuel ou ciblé*

Description

Ce sous-programme (SP) vise à soutenir de façon ponctuelle ou ciblée l'activité économique des collectivités du Québec afin de stabiliser ou renforcer leur économie. Le contexte changeant requiert une capacité d'action en temps réel, adaptée à certains besoins du milieu ou qui répond à des priorités gouvernementales spécifiques.

DEC peut ainsi appuyer les collectivités du Québec qui vivent un choc économique, un désastre naturel ou des situations pouvant avoir une incidence non désirée sur leur développement économique, celles qui font face à d'importants enjeux de développement économique ou qui ont des occasions de développement qui offrent des effets positifs sur les régions.

Ce SP s'adresse principalement aux entreprises et aux organisations à but non lucratif. DEC intervient dans ce SP par le biais d'un financement supplémentaire temporaire ou dédié du gouvernement du Canada ou de fonds spécifiques alloués par l'Agence, par un programme de subventions et de contributions, le PDEQ.

Ressources financières budgétaires du sous-programme[50] (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
22 937 623	20 891 193	17 686 000

Ressources humaines du sous-programme (équivalent temps plein-ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
20	7	7

[50] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

Mesure du rendement du sous-programme

Résultat intermédiaire attendu	Indicateurs de rendement	Cible	Date de réalisation
Sous-programme 1.3.3 : *Soutien ponctuel ou ciblé*			
Les collectivités disposent d'un soutien ponctuel ou ciblé pour stabiliser ou renforcer leur économie.	Nombre des collectivités appuyées qui bénéficient d'un soutien ponctuel ou ciblé[51].	60	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

Pour 2015-2016, DEC prévoit poursuivre dans le SP *Soutien ponctuel ou ciblé* la prestation d'initiatives ponctuelles et d'une initiative nationale[52], afin de répondre en temps réel aux besoins de 60 collectivités et aux priorités gouvernementales en matière de développement économique au Québec afin de stabiliser ou de renforcer leur économie.

Initiative de relance économique de Lac-Mégantic

- Vise à apporter un appui à la relance économique et à la reconstruction de la ville suite à l'accident ferroviaire du 6 juillet 2013;
- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 35 millions de dollars, cette initiative se décline en trois volets : la reconstruction de la Ville, l'aide directe aux entreprises et la création de deux fonds d'investissement gérés par la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de la région de Mégantic et,
- L'équipe dédiée, déployée par DEC sur le terrain, continuera d'accompagner les acteurs du milieu dans leurs démarches de développement économique.

Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile

- Vise à accompagner les collectivités et les entreprises des MRC des Appalaches et des Sources dans leurs efforts pour diversifier et renforcer leur base économique et ainsi accroître leur potentiel de croissance à long terme;

[51] Pour plus de détails concernant l'initiative nationale IDE et les initiatives ponctuelles, se référer au site Web de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/pdeq/faic.html.

[52] L'initiative nationale poursuivie en 2015-2016 est : l'*Initiative de développement économique – Dualité linguistique (IDE) 2013-2018.*

- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 50 millions de dollars, cette initiative permet de réaliser la priorité du gouvernement du Canada visant à appuyer la transition économique des collectivités dépendante de l'industrie de l'amiante chrysotile vers les secteurs secondaires et tertiaires et,
- Des rencontres pour identifier et accompagner les clients potentiels et les partenaires se poursuivront pour appuyer leur démarche de développement économique sur le terrain.

Amélioration d'installations pour favoriser l'économie locale

- Dans le cadre de ses activités en vertu du *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ), DEC finance des projets permettant l'amélioration d'installations locales, lesquelles contribuent à l'activité économique et au dynamisme des collectivités de petite taille.

Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec (TBE)

- Vise à prévenir la propagation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les régions du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord et à permettre d'acquérir des connaissances pratiques et une expérience accrue dans la lutte à la TBE et,
- Dotée d'une enveloppe de 6 M$, cette initiative a été mise sur pied en mai 2014. DEC a conclu une entente avec la *Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies* pour la mise en œuvre de celle-ci.

Initiative de développement économique – Dualité linguistique (IDE) 2013-2018

- Vise à favoriser le développement économique des communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM) du Québec.

2.5 Programme 1.4 – *Services internes*

Résultat stratégique 1	Programme 1.4.	Aucun sous-programme
LES RÉGIONS DU QUÉBEC ONT UNE ÉCONOMIE EN CROISSANCE	SERVICES INTERNES	

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services immobiliers, services du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'ensemble d'une organisation et non celles attribuées uniquement à un programme. Ils permettent une meilleure efficacité lors de la livraison des programmes et contribuent ainsi à une offre de service de qualité aux Canadiens[53].

Ressources financières budgétaires du programme[54] (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
20 446 605	20 446 605	20 314 530	19 725 338

[53] Depuis le 1er avril 2014, les administrateurs généraux des Agences de développement régional assument les responsabilités des conseils fédéraux dans leurs régions respectives. La Sous-ministre/Présidente de DEC préside le Conseil fédéral du Québec (CFQ). Deux ETP sont associés au Bureau du CFQ.

[54] Ce tableau comprend des dépenses de fonctionnement uniquement.

Ressources humaines du programme[55] (équivalent temps plein – ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
129	129	129

Faits saillants de la planification

Pour 2015-2016, DEC prévoit recourir à son programme *Services internes* pour répondre aux besoins des programmes et aux obligations de l'organisation dans une optique d'amélioration continue. C'est par le biais de ce programme que DEC appuie la mise en œuvre des multiples initiatives gouvernementales et facilite l'appropriation et l'intégration de ces changements au sein de l'organisation.

Conformément aux orientations du gouvernement du Canada, DEC a identifié comme troisième priorité la poursuite de sa modernisation afin d'accroître sa performance. Cette priorité interpelle particulièrement les *Services internes*.

Voici quelques exemples d'initiatives que DEC entend poursuivre au cours de l'exercice financier 2015-2016 pour supporter la modernisation:

- Poursuite de la mise en œuvre des processus opérationnels communs en ressources humaines;
- Préparation à la migration vers le progiciel de gestion intégrée *PeopleSoft*;
- Poursuite de l'implantation de la gestion électronique des documents;
- Intensification de l'utilisation des médias sociaux afin de maintenir le contact avec les organismes de développement économique et les citoyens dans un but de communication;
- Mise en œuvre d'approches novatrices en matière de gestion de l'information et des technologies, par l'entremise de la maximisation de l'utilisation de l'entrepôt de données, des tableaux de bord et des rapports automatisés pour la prise de décisions et la reddition de comptes et,
- Poursuite de la mise en œuvre des initiatives issues de l'exercice *Destination 2020* permettant à DEC de continuer à bâtir la fonction publique de demain.

[55] L'attribution des ETP prévus dans le programme *Services internes* s'effectue selon la définition des services internes fournie par le Secrétariat du Conseil du Trésor dans le cadre du *Profil des Services internes du gouvernement du Canada*. Toutefois, comme convenu avec le SCT, le regroupement *Services de gestion et de surveillance* pour DEC, à l'instar des autres Agences de développement régional du Canada, exclut la conception et la gestion des programmes, politiques, normes et lignes directrices ainsi que les relations gouvernementales. Les ressources affectées à ces services sont donc réparties dans les autres programmes et sous-programmes de DEC.

SECTION III : Renseignements supplémentaires

3.1 État des résultats prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de DEC. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice, et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du RPP sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web de DEC[56].

État des résultats condensé prospectif
Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2015 (En dollars)

Renseignements financiers	Résultats attendus 2014-2015	Résultats prévus 2015-2016	Écart
Total des charges [57]	157 678 000	157 094 000	584 000
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net	157 678 000	157 094 000	584 000

[56] Se référer au site Web de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rpp.html.

[57] Les dépenses correspondent aux ressources économiques utilisées par DEC au cours d'une période pour faire la prestation des programmes de son AAP. Elles sont de deux types : (i) paiements de transfert; et, (ii) fonctionnement. Or, les dépenses calculées dans le cadre de *l'État des résultats prospectif* (section III) diffèrent de celles présentées dans les sections I et II du RPP, puisque les contributions remboursables sans condition ne sont pas comptabilisées comme des prêts, réduisant ainsi les dépenses totales en paiements de transfert.

En 2015-2016, le total des dépenses nettes de DEC devrait se chiffrer à 157 millions de dollars. Il s'agit d'une diminution de 0,4 % par rapport au total des dépenses de l'exercice précédent.

Les dépenses prévues de DEC sont constituées en grande partie de paiements de transferts, c'est-à-dire des dépenses liées aux contributions non-remboursables et à remboursement conditionnel. Celles-ci devraient totaliser 108,5 millions de dollars en 2015-2016, ce qui représente une diminution de 2,8 % par rapport au total anticipé en 2014-2015.

Retournés au Trésor, les revenus de DEC sont déclarés dans ses états financiers comme étant gagnés pour le compte du gouvernement. Le total des revenus nets de l'organisation est donc nul. À noter que les revenus totaux bruts de DEC sont prévus s'élever à 708 milliers de dollars en 2015-2016, en hausse de 74,4% par rapport à l'exercice 2014-2015.

3.2 Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le *Rapport sur les plans et priorités 2015-2016* sont disponibles sur le site Web de DEC[58].

- Audits internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices;
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus et,
- Stratégie ministérielle de développement durable.

3.4 Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*[iii]. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

[58] Se référer au site Web de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence_rpp.html.

SECTION IV : Coordonnées de l'organisation

Développement économique du Canada pour les régions du Québec

Édifice Dominion Square
1255, rue Peel, bureau 900
Montréal (Québec)

H3B 2T9

CANADA

Téléphone : 514-283-6412
Télécopieur : 514-283-3302

Site Web : http://www.dec-ced.gc.ca

Annexe : Définitions

Architecture d'alignement des programmes

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre pangouvernemental

Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

Cible

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

Dépenses non budgétaires

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues

En ce qui a trait aux RPP et aux RMR, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

Équivalent temps plein

Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Indicateur de rendement

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Plan

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Priorité

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

Production de rapports sur le rendement

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

Programme à durée temporaire

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport ministériel sur le rendement

Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le

rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

Rapport sur les plans et les priorités

Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

Rendement

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats ses comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Résultat

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat stratégique

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Résultats du gouvernement du Canada

Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

i Cadre pangouvernemental :
http://tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx.

ii Budget principal des dépenses 2015-2016
http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp

iii Dépenses fiscales du gouvernement du Canada :
http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp.